

auxquels nous pouvons et devrions avoir recours pour faire en sorte que les règles tiennent compte des intérêts du Canada.

L'examen de la politique étrangère a permis de dégager deux grands objectifs pour notre politique commerciale. En premier lieu, les Canadiens veulent que nous attirions des investissements à long terme en éliminant les contraintes qui font obstacle à nos exportations de biens et de services. À cet égard, nous chercherons à obtenir une libéralisation plus poussée du commerce des services ainsi que l'élimination, à titre réciproque, des barrières tarifaires et non tarifaires pour tous les produits manufacturés et à base de ressources. D'autre part, nous nous emploierons à susciter une libéralisation significative du commerce des produits agricoles, y compris l'élimination des barrières opposées à nos importantes exportations agricoles et la prohibition des subventions à l'exportation. Les tarifs douaniers sont enfin chose du passé. Nous devons nous attaquer à d'autres questions, plus pressantes et plus difficiles, qui faussent les décisions quant au lieu et au mode d'investissement et ce, au détriment des petites économies comme celle du Canada.

En second lieu, les Canadiens s'attendent à nous voir collaborer de plus près avec le monde des affaires et les travailleurs, non seulement pour faire en sorte que les règles que nous négocions soutiennent la croissance et la création d'emplois, mais aussi pour favoriser la transformation de notre économie, le Canada devenant ainsi, de nation commerçante qu'il est aujourd'hui, un pays fier de se qualifier lui-même de nation de commerçants. Le gouvernement a réexaminé en profondeur ses programmes de promotion du commerce, et il entend en accroître considérablement la portée et la pertinence. Je reviendrai sur ce point tout à l'heure.

Monsieur le Président, permettez-moi de dire quelques mots sur la façon dont le gouvernement compte s'y prendre pour réaliser ces deux objectifs : éliminer les barrières et attirer les investissements; promouvoir davantage l'engagement d'exporter parmi les Canadiens.

Tout d'abord, nous avons l'intention de nous employer, avec nos partenaires commerciaux, à approfondir les règles internationales qui régissent le commerce, l'investissement et la technologie, de manière à réglementer les pratiques qui désavantagent le Canada.

Le principal, à cet égard, est que nous continuions à gérer efficacement nos relations économiques avec les États-Unis. C'est en faisant front commun que le Canada a réussi à ouvrir davantage le marché américain tout en protégeant les intérêts canadiens dans des domaines tels les industries culturelles et les produits agricoles soumis à la gestion des approvisionnements. Pour gérer ce lien spécial de manière efficace et suivie, nous devons rester vigilants, et nous porter à la défense des intérêts du Canada